

UNE OFFENSIVE DE CHARME EST DÉCLANCHÉE DANS 50 PAYS

# Les entrepreneurs marocains invités à investir en France

■ L'Hexagone est le premier pays d'Europe en termes de création d'entreprises ■ Parmi les secteurs susceptibles d'intéresser les investisseurs marocains figurent notamment l'agroalimentaire, la santé et les TIC.

Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> édition du «*Mois de l'investissement en France*» qui se tient dans une cinquantaine de pays à travers le monde, le Service économique régional (SER) de l'ambassade de France au Maroc et les consulats généraux de France au Maroc, en partenariat avec Business France et la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc (CFCIM), organisent, du 17 au 21 octobre, l'opération «*Investir en France*». Cette opération comprend une série de rencontres à Agadir, Tanger, Casablanca, Rabat et Fès en vue de permettre aux entrepreneurs marocains de bénéficier des éclairages d'experts financiers et juridiques. Elle a pour but de tordre le cou à un certain nombre de «clichés», comme par exemple l'idée véhiculée selon laquelle la France est un pays difficile d'accès aux investisseurs étrangers, ou encore que les Français ne travaillent pas beaucoup. Selon Marie-Cécile Tardieu, chef du SER à l'ambassade de France au Maroc, «*le choix du Maroc est justifié par le fait que les entreprises marocaines s'internationalisent de plus en plus et que l'environnement français est particulièrement propice à leurs investissements*».

La France est la 5<sup>e</sup> puissance économique mondiale et la 2<sup>e</sup> de l'Union européenne, le 6<sup>e</sup> exportateur mondial de biens et le 4<sup>e</sup> exportateur mondial de services. De même que 31 entreprises françaises figurent parmi les 500 premières mondiales. L'Hexagone est aussi le premier pays d'Europe en termes de création d'entreprises.

## Les entreprises à capitaux étrangers réalisent 31% des exportations françaises

En France, le coût global de la main-d'œuvre par employé est, en moyenne, inférieur à celui du Japon, des États-Unis et de l'Allemagne. De plus, les salariés français travaillent, en moyenne, plus que les Allemands (44,3 h contre 42,9 h pour les cadres et 36,2 h contre 34,5 h pour les non-cadres). Enfin, la France se classe au 6<sup>e</sup> rang mondial pour la productivité horaire de la main-d'œuvre, devant l'Allemagne (7<sup>e</sup>) et le Royaume-Uni (13<sup>e</sup>).

Il faut savoir que les entreprises à capitaux étrangers contribuent à hauteur de 31% aux exportations françaises, emploient 13% de la masse salariale et constituent 19% du chiffre d'affaires français.

Parmi les secteurs susceptibles d'intéresser les investisseurs maro-

cains figurent notamment l'agroalimentaire où les entreprises françaises pourraient être à la recherche de partenariats avec les entreprises marocaines, la santé, ainsi que les nouvelles technologies. Les investis-

seurs marocains peuvent également bénéficier de certains dispositifs d'accueil et d'accompagnement tels que le «*passport talents*» qui est une carte de séjour de quatre ans, destinée aux étrangers les plus qualifiés

souhaitant s'installer en France ; ou bien le «*french tech ticket*», un programme incitant les entrepreneurs étrangers à créer leur start-up en France ■

HICHAM BENJAMAA